

MOBILISATION
CITOYENNE
13 NOV.
12H

PARVIS DU PALAIS DE JUSTICE
ESPLANADE - NÎMES

APPEL POUR LA COUR

LA COUR D'APPEL DE NÎMES EST MENACÉE.

**PRISES DE
PAROLES
SUIVIES
D'UN APÉRITIF
CITOYEN.**

Pétition
en ligne :



www.avocats-nimes.org



#sauvonslacourdappeldenimes



Association pour le
Maintien d'une
Cour d'
Appel de **PLEIN EXERCICE** à
Nîmes

Le gouvernement s'apprêterait à supprimer la moitié des cours d'appel du pays afin qu'il n'en reste plus qu'une par région. La Cour d'appel de Nîmes dont le ressort s'étend sur trois régions, L'Occitanie, Rhône Alpes et PACA, et quatre départements, le Gard, la Lozère, le Vaucluse et l'Ardèche est donc directement dans le viseur de la Garde des Sceaux. Au-delà du caractère absurde d'un tel démantèlement au regard du niveau d'activité de la cour d'appel de Nîmes classée au 11^{ème} sur les 36 Cours du pays, les conséquences économiques de ces mesures seraient considérables pour l'économie nîmoise en général et son commerce de centre ville en particulier.

Créée au Printemps 1800, la Cour d'Appel de Nîmes est une Cour d'Appel de plein exercice.

La supprimer, renverrait le justiciable auprès d'autres Cours d'Appel, déjà fortement encombrées.

Européenne des Droits de l'Homme. Les plus faibles, les plus démunis, ceux qui sont bénéficiaires de l'Aide Juridictionnelle devront se déplacer auprès d'une Cour d'Appel, soit Montpellier, soit Aix en Provence, soit Lyon.

L'accès à la Justice sera nécessairement plus cher et plus complexe.

Des centaines d'emplois de magistrats, fonctionnaires, professions libérales ainsi que des salariés du secteur privé, directs ou indirects, seront déplacés ou purement et simplement supprimés.

Comment ne pas évoquer enfin l'impact en terme d'image de marque que serait la perte pour notre cité, d'institutions telles que la Chambre Régionale des Huissiers de Justice, la Compagnie des Commissaires aux Comptes, celle des Experts Judiciaires, celle des Notaires ainsi que le prestigieux Institut des Métiers du Notariat.

La sauvegarde de la Cour d'Appel est l'affaire de tous

Ce n'est pas l'affaire des seuls professionnels du Droit, c'est l'affaire de chacun de nous, au premier rang desquels nos élus locaux et nos parlementaires engagés à nos côtés sans considération de leur sensibilité politique pour convaincre le Gouvernement de renoncer à un tel projet.

C'est pourquoi nous appelons à un rassemblement des forces vives de notre cité, de notre département et de l'ensemble des justiciables de la Cour d'Appel de Nîmes.

Le LUNDI 13 NOVEMBRE 2017 à 12h devant le Palais de Justice de Nîmes